

**La Mutualité française Rhône-Alpes (Mfra) recherche un
Responsable de l'activité promotion de la santé
Poste basé en Savoie
Salaire brut annuel: 32 000 € (convention Mutualité)
Disponibilité souhaitée: janvier 2010**

**Faire offre avant le 15 novembre par courrier et par mail à Marie Claude Granger (mc.granger@ugmr.fr),
Mutualité française Rhône-Alpes, Palais de la Mutualité, Place Antonin Jutard, 69421 Lyon cedex 03.**

1. Fonction

- Conception et réalisation d'actions de prévention et de promotion de la santé pour mettre en œuvre en Savoie les orientations de la Mutualité française Rhône-Alpes (Mfra).
- Encadrement du service de promotion de la santé en Savoie.
- Animation du réseau régional de promotion de la santé sur une thématique du programme de la Mfra, en relation avec le coordinateur régional.

2. Profil

Formation:

- Bac + 4/5, avec spécialisation en santé publique ou sciences sanitaires et sociales, ou diplôme supérieur en travail social ou expérience significative à un poste similaire

Expérience:

- 2 à 5 ans dans une activité de prévention et promotion de la santé

Compétences requises:

- Connaissance des fondements théoriques et des évolutions en cours de la santé publique, de la prévention et de la promotion de la santé
- Aptitude à agir de façon autonome dans le respect de sa mission et de sa délégation
- Capacité à animer un groupe, une action collective ou un débat public
- Capacité à établir un diagnostic et à élaborer une étude prévisionnelle ou un plan d'action
- Capacité à élaborer une procédure d'évaluation
- Aptitude à répondre aux appels à projets pour assurer le financement et à gérer le budget correspondant à l'activité
- Aptitude à rédiger un cahier des charges et une convention de partenariat pour déléguer la mise en œuvre opérationnelle
- Compétence relationnelle pour entretenir et renouveler les partenariats, communiquer en interne, rendre compte de l'activité et la valoriser, alerter sa hiérarchie si nécessaire
- Aptitude au travail collectif, au partage des informations, à la mutualisation des outils et à l'amélioration des modalités d'intervention en fonction des résultats de l'évaluation
- Capacité d'encadrement d'un service de promotion de la santé.

3. Activités

Assurer un rôle de chef de projets:

- Proposer des projets et actions allant dans le sens des orientations de la Mfra
- Préparer et suivre les budgets des projets
- Concevoir, mettre en œuvre, évaluer et rendre compte des actions menées
- Participer sur mandat aux commissions et groupes de travail internes et externes
- Être garant des politiques publiques et des méthodes de la promotion de la santé
- Rendre compte de son activité au coordinateur régional
- Contribuer à la communication de l'union régionale dans le cadre des orientations définies.

Assurer un rôle de référent thématique:

- Apporter une expertise forte sur une thématique de prévention et promotion de la santé
- Entretenir sa connaissance des actions du programme correspondant
- Animer sur ce thème le réseau régional de prévention et promotion de la santé
- Soutenir les actions menées sur ce thème dans la région (coaching, co-intervention, etc.)
- Intervenir avec le coordinateur régional sur sollicitation de la Mfra ou de ses partenaires
- Réaliser et formaliser les fiches programmes de la réponse à l'appel à projets de la FNMF
- Rendre compte de l'exécution du programme dans le bilan annuel pour l'UR et la FNMF
- Développer une attention spécifique au budget des programmes dont il est référent.